

FAITS ET CHIFFRES

DU RESPECT, PAS DE RACISME

LE VIVRE-ENSEMBLE EN SUISSE

La population suisse se caractérise par sa diversité : quatre langues nationales et plus d'une dizaine de langues largement répandues, presque 200 nationalités, plus de dix communautés religieuses principales, une personne sur huit avec une expérience de la migration parmi les détenteurs et détentrices du passeport suisse. La Suisse compte aussi un nombre élevé de mariages bi-nationaux, ce qui signifie que beaucoup d'enfants grandissent dans des familles multiculturelles.

Une telle diversité représente un défi de cohabitation, mais globalement la population suisse fait preuve d'ouverture :

- 59% de la population considère le racisme comme un problème social important
- 55% estime que l'intégration des migrant-e-s est bonne à très bonne
- 61% est en faveur de l'octroi de plus de droits pour les étrangers/ères, notamment le regroupement familial ou un droit à la naturalisation automatique pour la 2ème génération

70% affirme que la présence étrangère dans les classes n'est pas un frein à la bonne éducation des enfants suisses.

Parallèlement, 34% de la population se déclare dérangée par la présence de personnes perçues comme différentes, en raison de leur nationalité, de leur religion ou de leur couleur de peau.

La gêne est particulièrement élevée dans le monde professionnel où la diversité culturelle, ethnique ou linguistique pose problème à 25% des sondé-e-s. Il semble donc que pour bien travailler ensemble, la maîtrise d'une langue nationale commune soit nécessaire.

DISCRIMINATION

La discrimination est une différence de traitement injustifiée et pratiquée aux dépens d'une personne ou d'un groupe de personnes.

Formes de discrimination :

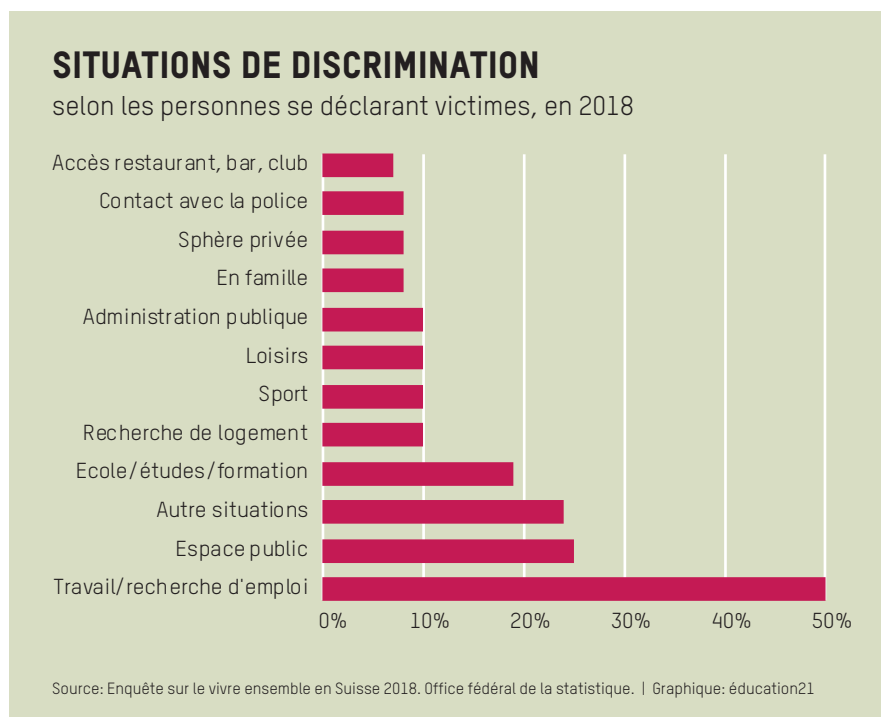
- directe : une personne est moins bien traitée qu'une autre dans un contexte analogue, pour un motif illégitime
- indirecte : des pratiques, des politiques ou des lois, malgré leur apparente neutralité, aboutissent à une inégalité illégitime.
- discrimination multiple : une personne est discriminée pour plusieurs motifs simultanément (origine, couleur de sa peau, sexe, apparence, etc.)

Manifestations – expressions

- au niveau interpersonnel/individuel : violence psychique et/ou physique, insultes, etc.
- au niveau structurel : inégalités de traitement, etc.

La discrimination peut se manifester sous des formes variées (cf. glossaire), et se présenter dans diverses situations (cf. graphique).

Sources: Enquête sur le vivre ensemble en Suisse 2018. Office fédéral de la statistique. Discrimination raciale en Suisse. Rapport du Service de lutte contre le racisme 2018.



RACISME ET (IN)ÉGALITÉ DES CHANCES À L'ÉCOLE

L'école tient un rôle central, non seulement pour la future réussite sociale et professionnelle des individus mais aussi en donnant à l'économie les professionnel-le-s qualifié-e-s dont elle a besoin. Cependant l'accès à une formation garantissant l'égalité des chances de toutes et tous rencontre encore des obstacles.

En effet, depuis 2013, les cas de discrimination dans le monde de l'éducation et de la formation signalés aux centres de conseil pour les victimes de racisme sont en augmentation.

L'école obligatoire est la plus touchée, avec 29 cas sur les 38 incidents recensés, allant de l'accueil des enfants au postobligatoire et à la formation continue.

(Ces nombres se basent sur les 278 incidents ayant donné lieu à un entretien de conseil, mais de nombreuses victimes ne s'adressent pas à un centre de conseil et des cas restent ignorés).

Si le racisme est un phénomène global qui touche l'ensemble de la population, l'origine constitue toutefois souvent un handicap dans le parcours scolaire et professionnel. L'objectif de l'Union européenne de voir sous la barre des 15% le pourcentage de jeunes de 15 ans ne disposant pas des compétences suffisantes au test PISA, n'est atteint que par des jeunes né-e-s en Suisse de parents tous les deux nés en Suisse. Il en va de même pour l'accès à un diplôme du degré secondaire II.

Les jeunes étrangères et étrangers (né-e-s en Suisse ou à l'étranger) sont aussi plus nombreux à renoncer à la formation souhaitée (15% contre 9% chez les jeunes Suisses).

Jeunes qui décrochent un diplôme du degré secondaire II (selon le rapport 2018 sur l'éducation en Suisse)

- 94% des jeunes né-e-s en Suisse
- 86% des jeunes étrangers/ères né-e-s en Suisse
- 73% des jeunes étrangers/ères né-e-s à l'étranger

Il revient donc aux institutions scolaires de veiller à ce que l'école soit non seulement un tremplin vers la réussite sociale et professionnelle mais aussi un lieu d'apprentissage du respect de la différence et de lutte contre le rejet et le harcèlement.

(Sources : Discrimination raciale en Suisse. Rapport du Service de lutte contre le racisme 2018 et Rapport 2018 sur les incidents racistes recensés par les centres de conseil)

QUE DIT LA LOI ?

La Constitution suisse promeut l'égalité comme principe dans l'article 8. Les lois cantonales sur l'enseignement ainsi que les règlements scolaires mettent en avant l'égalité des chances entre tous les élèves.

cf. <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a8>

La norme pénale contre la discrimination raciale protège la dignité et la valeur de l'être humain et prévoit des sanctions en cas d'incitation à la haine ou à la discrimination, de propagation d'une idéologie raciste, d'actions portant atteinte à la dignité humaine ou de refus de prestation publique.

Voir l'article entier :
Commission fédérale contre le racisme
www.ekr.admin.ch/bases_juridiques/f154.html

Face à des cas de discrimination et de racisme, il existe de nombreuses possibilités d'agir. Dans le domaine juridique, le Guide juridique en ligne sur la discrimination raciale du SLR a pour but principal de présenter les différentes procédures envisageables. Le chapitre dédié à l'école (p. 105ss) illustre en outre, par des exemples concrets, diverses situations de discrimination raciale vécues dans des écoles.

www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/frb/droit-et-conseil/guide-juridique-discrimination-raciale.html

GLOSSAIRE

RACISME

Idéologie qui classe les personnes dans des groupes prétendument naturels appelés « races » en fonction de leur appartenance à une ethnie, un État ou une religion, et qui établit une hiérarchie entre ces groupes.
(Service de lutte contre le racisme)

RACE

Dans la théorie du racisme, groupe naturel d'humains qui ont des caractères semblables (physiques, psychiques, culturels, etc.) provenant d'un passé commun.
(Petit Robert)

Mais les technologies génétiques modernes ont montré que les races n'existent pas et qu'il n'existe qu'une seule espèce : l'espèce humaine. Pourtant le racisme existe : ce ne sont pas les différentes races qui sont à l'origine du racisme, c'est le racisme qui crée les races.

(Commission fédérale contre le racisme)

DISCRIMINATION

Fait de traiter de manière inégale une personne sur la base d'un préjugé après l'avoir assigné à une catégorie.
(Le Regard de l'Autre, dossier pédagogique)

PRÉJUGÉ

Jugement d'un comportement ou d'un groupe de personnes, construit à partir d'informations fausses, généralisées ou simplifiées sur un groupe.
(Le Regard de l'Autre, dossier pédagogique)

SEXISME

Attitude de discrimination basée sur le sexe (féminin la plupart du temps). (Universalis)

STÉRÉOTYPE

Croyance généralisée concernant les caractéristiques des membres d'un groupe social. Les stéréotypes peuvent être positifs, neutres ou négatifs.
(Le Regard de l'Autre, dossier pédagogique)

HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le harcèlement scolaire englobe tout un ensemble de brimades et d'attaques infligées par un ou plusieurs individus sur un autre enfant souvent seul: moqueries, insultes, humiliations, rumeurs, chantages, contrainctions, menaces, rejets, isolement, coups.
(Vaudfamille.ch)